



Un Peuple - Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION DE L'APPUI AU SECTEUR PRIVE



ActuEntreprises

N°10

**Facteurs déterminants de la croissance des
entreprises sénégalaises**

Novembre 2009

Facteurs déterminants de la croissance des entreprises sénégalaises¹

I. Introduction

La création d'emplois par les entreprises est un point central de la politique de l'Etat et la croissance des entreprises contribue de manière importante à l'expansion économique d'un pays donné. Dans des pays comme la Chine par exemple, des auteurs ont découvert que la croissance exceptionnelle est expliquée en grande partie par le développement spectaculaire des entreprises privées. Au Sénégal, avec un tissu économique essentiellement constitué de PME, les entreprises privées jouent un rôle prépondérant dans la bonne tenue de l'activité économique, eu égard à leur contribution dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB). Dès lors, il devient pertinent de savoir ou d'identifier les facteurs déterminants de la croissance de ces entreprises en vue d'adopter des mesures de politiques publiques en adéquation avec leur expansion et ainsi assurer un développement économique sain et durable.

La littérature économique sur les facteurs de la croissance des entreprises peut être classée en deux courants d'idées. Le premier adopte un point de vue lié au cycle de vie organisationnel qui considère la croissance comme un phénomène naturel de l'évolution de l'entreprise. Le second estime que la croissance résulte de choix stratégiques. Dans les deux cas, les caractéristiques des entreprises (taille, âge, emplacement, statut juridique, capacité novatrice, etc.), les ressources organisationnelles ainsi que les débouchés sont des facteurs cruciaux de la croissance de l'entreprise ou de sa capacité de surmonter les obstacles qui jalonnent les diverses étapes de son

évolution. De manière plus générale, les facteurs de croissance des entreprises peuvent être internes et/ou externes (environnement des affaires, concurrence, externalités positives, etc.).

Selon certains auteurs, «la croissance est l'essence même de l'entrepreneuriat». Pourquoi, dans certains secteurs, les grandes entreprises ont-elles une stabilité et un rendement supérieurs à ceux des petites entreprises? Pourquoi celles-ci présentent-elles des fluctuations de taux de croissance supérieures à celles des grandes entreprises? Pourquoi, sur une période donnée, les petites et les jeunes entreprises sont-elles plus susceptibles de disparaître? Ces théories font la lumière sur certains aspects intéressants du comportement des affaires et expliquent la formation, la croissance et l'évolution des entreprises.

II. Contexte théorique

La grande majorité des études est encore aujourd'hui inspirée des travaux de Gibrat. Depuis, les travaux de l'école autrichienne (Knight (1921), Schumpeter (1939)), certains attributs de l'entrepreneur notamment sa volonté et son aptitude supérieure à prendre des décisions, à réunir des capitaux et à assumer le risque de l'échec et sa capacité d'innovation et de repérage de nouveaux débouchés du marché constituent les forces motrices de la croissance de l'entreprise. Dans cette partie, nous survolons les théories explicatives de la croissance de l'entreprise.

II. 1. L'entrepreneur dans les théories de l'entreprise avec les travaux de Lucas et de Jovanovic basés sur l'entrepreneur talentueux et sur un modèle du cycle de vie de l'entreprise fondé sur l'apprentissage;

II.2. Les théories du choix de l'entrepreneur s'appuient sur le fait que les gens ont une propension plus marquée à l'entrepreneuriat. Ainsi, ceux qui en possèdent un grand nombre sont plus susceptibles de devenir des entrepreneurs que ceux qui en ont moins (Davidsson (1989, 1991), Kolvereid (1990), Gundry et Welsch (1997)).

¹ Ce numéro d'ActuEntreprises est le résumé du prochain numéro de Dossier thématique n°03. Les lecteurs intéressés pourront consulter ce Dossier thématique pour plus de détails.

II.3. Les théories des stades de développement.

Pour les tenants de cette théorie (Churchill et Lewis (1983)), la croissance fait partie de l'évolution naturelle d'une entreprise. Elle évolue au rythme de cinq stades (existence, survie, réussite, envol et maturité des ressources). Ainsi, à chaque étape correspond un ensemble distinct de facteurs essentiels à la survie et à la réussite de l'entreprise.

Il existe un grand nombre d'études empiriques sur la façon dont se développent les entreprises.

III. Modèle d'analyse

La présente étude utilise les données issues l'enquête de la Banque Mondiale de 2003 sur l'évaluation du climat des affaires².

Nombreux sont les économistes qui ont tenté de traduire les théories relatives aux facteurs déterminants de la croissance de l'entreprise. Dans ce travail, le modèle empirique s'appuie sur celui de Geroski (1999) et peut être représenté comme suit :

$$\Delta S_i(t) = \beta S_i(t-1) + S_i^* + \varepsilon_i(t) \quad (1)$$

Où $S_i(t)$ est la taille réelle de l'entreprise i au moment t , S_i^* est la taille stationnaire à long terme de l'entreprise i , β est la vitesse à laquelle l'entreprise i converge vers S_i^* quand $S_i \neq S_i^*$, et $\varepsilon_i(t)$ constitue les erreurs. Avant que l'équation (1) puisse être utilisée pour le travail empirique, il faut spécifier S^* . L'approche la plus commune consiste à écrire

$$S_i^*(t) = \alpha_0 + \alpha_1 X(t) + v_i(t) \quad (2)$$

² Nous remercions Mme Sushmitha Narsiah de la Banque Mondiale (Enterprise Analysis Unit Financial and Private Sector Development) d'avoir mis à notre disposition les données de cette enquête.

Où $v_i(t)$ constitue les erreurs de bruit blanc et $X(t)$ est un vecteur de variables exogènes observables de $S_i^*(t)$. Substituant l'équation (2) en équation (1), on a :

$$\Delta S_i(t) = \alpha_0 + \beta S_i(t-1) + \alpha_1 X(t) + \mu_i(t), \quad (3)$$

$$\text{Où } \mu_i(t) = \varepsilon_i(t) + v_i(t).$$

Le vecteur de variables $X(t)$, en fonction des théories économiques sur la croissance de l'entreprise, pourrait inclure la taille, l'âge de l'entreprise, son statut juridique et d'autres variables exogènes observables telles que son emplacement, le fait qu'elle s'engage ou non dans des activités novatrices, la diversification de sa ligne de produits, son organisation interne, la taille de son marché, la présence ou non d'une concurrence, les réglementations et les politiques publiques, etc.

Le cadre retenu est un modèle logit multinomial et la variable dépendante prend la valeur de 3 si la croissance entre 2000-2002 du chiffre d'affaires ou du nombre d'employés est positive, 2 si elle est constante, et 1 si elle est négative.

S'agissant de la réglementation et des politiques publiques, nous avons réduit les instruments de ces politiques à l'aide d'une analyse en composantes principales. En effet, dans l'enquête, il a été demandé aux entreprises si chacun des types de réglementations et politiques étaient un obstacle majeur (valeur de 1) ou n'étaient pas un obstacle (valeur de 5). Les politiques retenues dans cette analyse sont :

- o Accès à la terre ;
- o Taux de taxation ;
- o Application de la législation fiscale ;
- o Règles douanières et commerciales ;
- o Réglementation du travail ;
- o Permis d'opération et licences commerciales ;

- o Incertitudes sur la politique économique et le cadre réglementaire ;
- o Instabilité macroéconomique ;
- o Corruption ;
- o Crime, vol, désordres ;
- o Pratiques anti-concurrentielles ou "informelles" ;
- o Cadre légal / résolutions des conflits.

Dans l'ensemble, les réglementations et politiques publiques sont considérées comme des obstacles aux affaires au Sénégal. L'analyse en composantes principales (ACP) a permis de réduire les instruments de politique en 4 sous-groupes et leurs différentes charges de facteur sont appelées REGLE1 (Réglementation du travail, Règles douanières et commerciales), REGLE2 (Taux de taxation, Application de la législation fiscale), et REGLE3 (Instabilité macroéconomique) et REGLE4 (Permis d'opération et licences commerciales, Cadre légal / résolutions des conflits) et sont introduites comme variables dans le modèle d'analyse.

IV. Analyse des résultats

Les estimations économétriques ont permis d'avoir les résultats suivants³ :

- La taille initiale de l'entreprise semble avoir un impact positif sur la croissance de l'entreprise. Ce résultat ne corrobore pas l'idée selon laquelle plus grosse était une entreprise à ses débuts, plus petite était la probabilité qu'elle grandisse. Pour mieux analyser ce facteur, on a également recours à la vérification de la loi de Gibrat ou la loi de l'effet proportionnel qui postule que le taux de croissance d'une entreprise est la résultante d'un grand nombre de déterminants, chacun n'exerçant qu'une influence relativement faible et indépendante de celle des autres. En d'autres

termes, cette loi suppose que la croissance d'une firme au cours d'une période déterminée est proportionnelle à sa taille en début de période. De même, elle affirme que "la distribution des probabilités des taux de croissance des firmes est telle que toutes les firmes, quelle que soit leur taille initiale, ont la même probabilité de croître à un taux donné". Le résultat de cette nouvelle estimation nuance celui du logit multinomial en affirmant qu'au Sénégal les données ne vérifient pas la loi de Gibrat autrement dit les petites entreprises grandissent plus rapidement que les grandes entreprises ;

- L'âge de l'entreprise a également un impact négatif sur la croissance de l'entreprise. Les entreprises plus jeunes grandissent plus vite ;
- Le statut juridique de l'entreprise affecte également le processus de croissance. Le fait d'être une SARL est positivement corrélé aux perspectives de croissance de l'entreprise ;
- La capacité de diversification de l'entreprise accroît également ses chances de croître ;
- D'autre part, l'accès à des intrants majeurs notamment le manque d'infrastructures semble porter préjudice au processus de croissance des entreprises sénégalaises ;
- Le manque d'accès aux ressources financières constitue un obstacle au développement de l'entreprise au Sénégal. Cependant, il est moins sévère que les problèmes engendrés par l'absence d'infrastructures (aménagement de zones industrielles, accès à la terre, au téléphone, à l'eau, etc.) ;
- Les réglementations et politiques publiques semblent avoir des effets négatifs à la croissance de l'entreprise au Sénégal. En effet, sur les quatre (04) instruments de politique, seul un (01) ne pose pas de difficultés pour le développement de

³ Pour plus de détails, voir le prochain numéro de Dossier thématique de la DASP (Dossier thématique N°03).

l'entreprise. Ainsi, l'incertitude sur la politique et le cadre réglementaire, la corruption, le taux de taxation, l'accès à la terre, les permis d'opération et licences commerciales, les règles douanières et commerciales et l'application de la législation fiscale semblent affecter négativement la croissance de l'entreprise au Sénégal. Cependant, un cadre macroéconomique stable favorise le développement de l'entreprise sénégalaise.

V. Conclusion et Recommandations

L'analyse des résultats économétriques porte à croire qu'au Sénégal, les *principaux facteurs qui affectent positivement la croissance* des entreprises sont:

- Stratégies commerciales axées sur la diversification des produits ;
- Statut juridique à titre d'entreprise à responsabilité limitée ;
- la maîtrise et l'assainissement des finances permettant d'avoir un cadre macroéconomique stable participent au développement de l'entreprise sénégalaise.

Les principaux facteurs qui affectent négativement la croissance des entreprises sont :

- Le Manque d'accès aux ressources financières;
- le manque d'infrastructures notamment l'absence de zones industrielles, les difficultés liées à l'accès à la terre, au téléphone, à l'eau, etc.
- l'incertitude sur la politique et le cadre réglementaire, la corruption, le taux de taxation, l'accès à la terre, les permis d'opération et licences commerciales, les règles douanières et commerciales et l'application de la législation fiscale.

A la lumière de cette analyse, il est important de poursuivre les investigations empiriques. De toute façon, les résultats de cette présente étude ont un enjeu majeur pour les hommes d'affaires nationaux, étrangers et les autorités sénégalaises.

Pour les investisseurs, il est important de souligner la nécessité d'une stratégie de croissance explicite et robuste qui inclut un bon statut juridique et le choix des marchés avec une demande suffisamment forte et en expansion. De plus, pour un développement prometteur des entreprises sénégalaises, il est important d'envisager une stratégie de diversification des produits et/ou des services offerts. Cette démarche peut passer également par une meilleure coopération entre entreprises privées et instituts de recherche.

Du côté des autorités, l'analyse identifie plusieurs domaines où des améliorations peuvent s'avérer nécessaires. Tout d'abord, le cadre réglementaire et administratif doit être ajusté pour devenir plus réceptif aux besoins des entreprises désireuses et capables de se développer. A cet égard, la simplification des procédures fiscales, l'assainissement de la réglementation commerciale et douanière, la lutte contre la corruption sont autant de mesures qu'il faudra poursuivre et consolider pour garantir un développement de l'entreprise sénégalaise.

Ensuite, la création de zones économiques spéciales et le développement de l'immobilier industriel constituent incontestablement une solution aux différents problèmes rencontrés notamment l'accès aux infrastructures, au foncier aménagé, etc. par l'entreprise. De plus, les politiques concernant le financement des entreprises doivent être menées pour faciliter l'accès des firmes au crédit. L'exemple de la réflexion démarrée au sein du Conseil Présidentiel pour l'Investissement sur la mise en place de bureaux privés de crédit (registres privés) doit être poursuivi pour favoriser l'accès au financement pour les entreprises en réduisant les problèmes d'asymétrie de l'information. Aussi, une politique claire en faveur de la pérennisation du Fonds de mise à niveau des entreprises par un prélèvement d'une partie des recettes fiscales de l'Etat pourrait-elle participer au développement de l'entreprise.